## Défense

## Pour la première fois un général de gendarmerie entre à l'état-major des armées

## Le Monde, 17 mars 1994

Pour la première fois, un général de gendarmerie a été nommé chargé de mission auprès du chef d'étatmajor des armées. Cette initiative illustre, selon le directeur général de la gendarmerie nationale, Patrice Maynial, « le rôle croissant de la gendarmerie, désormais la seconde force armée en nombre » en France. Il y a, à l'heure actuelle, environ 100 000 gendarmes.

C'est le général de brigade Eric Baustert, cinquante-six ans, ancien saint-Cyrien, promu général de brigade en juillet 1992 et, à ce jour, commandant la gendarmerie mobile en Ile-de-France, qui vient d'être nommé à l'état-major des armées avec le titre de chargé de mission auprès de l'amiral Jacques Lanxade.

Dans le mensuel Gend-Info de mars, M. Maynial explique que « l'évolution des menaces met en lumière les atouts de la gendarmerie. En temps de paix, voire de crise, la défense terrestre repose essentiellement sur la gendarmerie ». Depuis 1972, quelque 20 000 emplois ont été créés, dont 6 500 depuis 1986. « Atteignant un effectif de près de 100 000 hommes, note le directeur général, la gendarmerie a changé de dimension. »

En effet, elle est devenue la deuxième armée, loin derrière l'armée de terre (241 500 hommes), mais devant l'armée de l'air (90 000 hommes) et la marine nationale (64 500 hommes).